



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'UFR SCIENCES HUMAINES
DU 9 NOVEMBRE 2016

Membres présents ou représentés :

Enseignants : Mmes et MM. O. BONFAIT, P. CAMBERLIN, K. CHAHRAOUI (*procuration à Olivier BONFAIT*), J. CHAPPE, A. ESPOSITO (*procuration à Sabine LEFEBVRE*), M. GAIMARD, A. JEGOU, P. KOSSMANN (*de 17h30 à 19h procuration à Sabine LEFEBVRE*), S. LEFEBVRE, A. LELEU (*procuration à Julien CHAPPE*), B. MINONDO-KAGHAD, A. RAUWEL, J-P. THIBAUT (*à partir de 19h25 procuration à Brigitte MINONDO-KAGHAD*), V. ZARA.

Étudiants : M. L. JUNGO

Personnels BIATSS : Mmes F. CLAIR, F. HERRSCHER (*à partir de 19h45 procuration à Florence CLAIR*), M. PAULUS.

Personnalités extérieures : Mmes E. LOCHOT, A. THIERRY.

Absents excusés : Mmes et MM. E. SALES-WUILLEMIN, J. VIGREUX, P. BESSE, P-H. DAURE, V. GUICHARD, S. WASZAK, E. BOUILLOT, R. MARSAL, C. NEIGE, J. SYDOR, M. TIMBERT, E. TORRECILLAS, C. TRANCHET, A. TRIBOULEY, N. BOUMADJER, J. GROSSET, S. LIMA PINHEIRO, J. PERREAULT.

Invités : Mme S. CHAPOTOT, M. P. SALVADORI (Président du Conseil), M. Y. EL HANBALI.

Secrétaire de séance : Mme Maryse GAIMARD.

1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL DU 2 JUIN 2016

Philippe SALVADORI soumet au Conseil l'approbation du PV du conseil d'UFR du 2 juin 2016.
Adopté à l'unanimité

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Monsieur Philippe Salvadori donne quelques informations générales :

- Suite aux événements du mois de septembre, liés aux coupes budgétaires dans les formations, ayant entraîné le report du CA, le budget d'enseignement de l'université a été augmenté, de 730 000 euros. Ainsi, 312 heures d'enseignement ont été restituées à l'UFR Sciences humaines sur les 6 000 heures de l'université.

Ces 312 heures ont été réparties entre les différents départements :

- ajout d'un groupe de TD en L2 psychologie (120 h) ;
- ajout d'un groupe en L1 histoire ;
- le département de géographie récupère 51 h sur les 96 h amputées ;
- 12 h d'archéologie en L3 d'histoire de l'art.

- Monsieur Philippe Salvadori n'a pas encore d'information sur l'enveloppe budgétaire de l'UFR pour le plan de formation du prochain quinquennal 2017-2021.

Les mentions et parcours seront votés en CFVU début décembre pour les Licences et en février pour les Masters.

Les perspectives vont vers l'appauvrissement des formations.

- Sabine Lefebvre souligne que les événements de Dijon ont eu un retentissement national.

- Les capacités d'accueil APB proposées par les départements pour la rentrée 2017 ont été revues à la baisse par l'équipe de gouvernance pour la psychologie, la sociologie et la géographie :

- Psychologie : capacité indicative de 560 ramenée à une capacité limitée de 500

- Sociologie : capacité indicative de 240 ramenée à une capacité limitée de 200

- Géographie : la capacité indicative est conservée mais elle passe de 180 à 120

Il n'est pas tenu compte des décisions prises par les départements après leur avoir demandé de travailler sur des propositions de capacités d'accueil.

Le conseil d'UFR propose de montrer son désaccord et demande que soient respectées les décisions des départements en votant une motion : proposition adoptée à l'unanimité.

- En réponse à une question de Jean-Pierre Thibaut, Philippe Salvadori confirme que l'Université sera présente au salon Studyrama mais que l'UFR Sciences humaines n'y participera pas, compte tenu de l'imprécision qui porte encore sur les futures maquettes des formations.

3. BUDGET

Le budget de fonctionnement alloué à l'UFR Sciences humaines pour l'année 2017 est en baisse de 29 % par rapport à 2016 et s'élève à 101 000 euros. À l'appui d'un tableau remis aux membres, il est proposé une ventilation par département du budget 2017.

Monsieur EL HANBALI expose le nouveau cadre budgétaire de la GBCP qui devrait apporter plus de souplesse de gestion, notamment pour la recherche.

Le budget est soumis au vote du Conseil :

Abstentions : 19 voix

Contre : 0 voix

Pour : 1 voix

Anne JEGOU demande ce qu'il advient des reliquats de la formation continue : une partie est versée à l'UFR.

4. CONVENTIONS, SUBVENTIONS

2 Conventions pour le laboratoire de géographie Théma:

- avec la DREAL qui apporte un co-financement de 10 000 euros, l'ARS effectue un apport de 15 000 euros dans un projet total s'élevant à 25 000 euros.
- avec Kéolis pour la réalisation d'une enquête sur la mobilité dans le centre-ville de Dijon (2 000 euros)

Le conseil vote à l'unanimité ces conventions.

Subventions :

- Subvention du département d'histoire de l'art à l'AAUB pour un voyage à Bâle : 2 050 euros
- Subvention du département d'histoire de l'art de 4050 euros pour l'association Artenko.
- Subvention du département d'histoire pour aide à la publication de Christian Stein : 500 euros
- Subvention du département d'histoire à l'association Maximus pour une conférence : 2 000 euros et l'organisation d'une visite du musée du Louvre.
- Subvention du colloque de psychologie de 2017 reversée par le département de psychologie au SEFCA.

Le conseil vote à l'unanimité ces subventions.

Le conseil doit aussi se prononcer sur le prolongement, pour 5 ans, d'un accord entre l'UB et l'Université de Mayence sur la double diplomation de la licence histoire et géographie (26 étudiants sont concernés)

Le conseil vote cet accord à l'unanimité.

5. RATTACHEMENT FINANCIER DES LABORATOIRES

Monsieur Salvadori indique que la plupart des équipes de recherche en sciences humaines ne sont pas dans la sphère de l'UFR qui n'a plus que la gestion du laboratoire Théma. Il s'agit du CGC (Centre Georges Chevrier), du laboratoire ARTEHIS (Archéologie, Terre, Histoire, Sociétés) et du

nouveau laboratoire de Psychologie PSYDREPI réunissant « Psychopathologie et Psychologie Médicale » (PPM) et « Socio Psychologie et Management du Sport » (SPMS).

Le rattachement de ces laboratoires de recherches à l'UFR permettrait de donner de la visibilité au « R » de l'UFR et faciliterait la demande de postes.

CGC : actuellement rattaché à l'UFR droit. Il est géré par la même antenne financière que l'UFR et occupe des locaux du bâtiment droit. Le seul problème demeure la bibliothèque et l'attribution des revues d'histoire du droit.

ARTEHIS : un peu plus compliqué car le laboratoire est géré et situé dans les locaux de SVTE.

La question qui se pose est le périmètre de rattachement de ce nouveau laboratoire qui était auparavant, pour le SPMS, géré par l'UFR STAPS.

Philippe Salvadori propose de :

- rapatrier peu à peu les laboratoires de recherche en Sciences humaines au sein de l'UFR,
- laisser la gestion de Psy-DREPI à l'UFR STAPS pour les deux ans à venir, puis accueillir ensuite ce laboratoire à l'UFR Sciences humaines
- renforcer, au sein de l'UFR, un pôle de gestion de la recherche.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité des membres du Conseil.

6. PROPOSITION DE COLLÈGE UNIQUE AUX USAGERS DE L'UFR

Jusque-là, le collège électoral des usagers de l'UFR était scindé en deux : Licence-Master et Doctorants. Cette division n'étant pas en conformité avec la loi, il faut réunir tous les usagers en un seul collège.

Les statuts de l'UFR ont dû aussi être revus.

Ces modifications ont été adoptées à l'unanimité des membres du Conseil.

7. AFFICHE SEXISTE D'UNE ASSOCIATION ÉTUDIANTE

Pour annoncer une soirée étudiante, une association d'étudiants en psychologie a diffusé une affiche sexiste qui a provoqué des réactions de la part de certains. Monsieur Salvadori précise que l'affiche était tirée d'un site pornographique et constituait une invitation à considérer les participantes à cette soirée comme des personnes à mœurs légères. Des personnels de l'UB se sont plaints et ont saisi le Doyen et le Président de l'université.

Le système de défense des jeunes filles responsables de cette affiche a été de nier le problème ; elles n'ont pas vu ce qui pouvait poser problème.

La banalisation de ce type d'image auprès des jeunes doit faire réfléchir.

Le doyen va rencontrer les responsables de toutes les associations de l'UFR à ce sujet.

Lilian JUNGO, représentant étudiant, apporte des éléments supplémentaires :

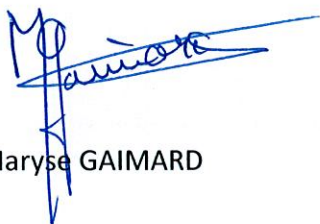
- Il y a eu une escalade autour de cette affiche, dans le contexte des évènements de septembre alors que d'autres affiches sont passées inaperçues.
- La communication pour de telles soirées prend du temps ; c'est le partenaire de la soirée qui propose le graphisme de l'affiche. Dans le cas présent, l'affiche est arrivée trop tard pour pouvoir la modifier.

Ces éléments ne constituent pas une excuse aux yeux du doyen.

Mme THIERRY précise que les boîtes de nuit qui organisent ces soirées connaissent la loi sur la communication et qu'il aurait mieux valu pas d'image du tout plutôt qu'une image dégradée.

À 20h, l'ordre du jour étant épuisé, le Doyen remercie les participants et lève la séance.

La secrétaire de séance



Maryse GAIMARD

Le Doyen de l'UFR



Philippe SALVADORI